

EDITOR'S NOTE

This special issue of *JETS* is devoted to the subject of municipal mergers, often referred to as municipal fusion in Quebec. The papers that appear here were presented at an Eastern Townships Research Centre colloquium on municipal mergers that was held on 17 March 2001 at Bishop's University. Well over 100 people were in attendance, most of them area residents interested in learning more about the subject and in hearing local politicians and others debate the matter as it relates to the Sherbrooke region. Janyne Hodder, the Principal of Bishop's University, moderated the forum, and the participants included mayors Jean Perrault (Sherbrooke), Doug MacAulay (Lennoxville) Stéphan Doré (North Hatley), Robert Pouliot (Ascot), and Michel Belzil (Barnston), as well as Louise Bélec (Deputy Mayor and Councillor, Stanstead East), Heather Keith-Ryan (President of the Townshippers' Association) and Gilles Durand (Regional Archivist).

Most of the day was devoted to the papers included in this issue of *JETS*. ETRC Chair Derek Booth delivered the welcoming address and organized a poster session on changes in administrative boundaries within the Eastern Townships. Graham Moodie introduced the keynote speaker, Andrew Sanction. Professor Sanction is a noted expert on the subject of municipal mergers in both historical and contemporary contexts, in Canada and internationally. His paper reflects the scope of his expertise, laying out the nineteenth- and twentieth-century political justifications for one-tier and two-tier forms of "consolidation" and comparing them with more recent "public-choice" economic prescriptions for municipal reform, including mergers. Both political and economic arguments continue to resonate in debates over municipal mergers in this region and across Canada. Sanction's article, "Municipalities, Mergers, and the Outward Expansion of the City," immediately follows the Editor's Note.

In his paper entitled "Évolution du nombre de municipalités au Québec," Robert Gravel addresses the matter of transition in the delivery of local services, particularly as it relates to suburban jurisdictions once mergers are in effect. Gary Caldwell's paper, "Municipal Mergers in Quebec: The Issues and the Dynamics, 1970–2000," focuses on the political and economic justifications that have been

given for mergers in Quebec. Michel de la Durantaye, in his paper entitled "L'impact des fusions municipales sur les politiques culturelles au Québec," addresses the dominance of provincial cultural policies over those of local and regional authorities, particularly since the adoption of Quebec's own cultural policy in 1992. Paul Prévost's paper, entitled "Les fusions municipales : Le cas de la RMR de Sherbrooke," focuses on the case of Sherbrooke in terms of its current responsibilities and how they will carry over into the new, merged City of Sherbrooke that will come into existence as of January 2002.

—Tom Fletcher

NOTE DE LA RÉDACTION

Cette édition spéciale de la *RÉCE* est consacrée aux fusions municipales au Québec. Les articles de ce numéro ont fait l'objet d'une communication lors du colloque sur la réorganisation municipale coordonné par le Centre de recherche des Cantons de l'Est. Plus de 100 personnes ont assisté à cet événement qui a eu lieu le 17 mars 2001 à l'Université Bishop's. La majorité des participants étaient des résidents de la région désireux d'en savoir plus sur les fusions municipales et leurs conséquences et de connaître le point de vue des politiciens et des leaders de la région sur les fusions. M^{me} Janyne Hodder, principale de l'Université Bishop's, a animé le forum. Jean Perrault (maire de Sherbrooke), Doug MacAulay (maire de Lennoxville), Stéphan Doré (maire de North Hatley), Robert Pouliot (maire d'Ascot), Michel Belzil (maire de Barnston), Louise Bélec (conseillère et maire suppléant de Stanstead-Est), Heather Keith-Ryan (présidente de l'Association des Townshippers) et Gilles Durand (archiviste régional) ont participé au forum de discussion.

La journée a été en grande partie consacrée aux allocutions qui font l'objet des articles de la présente édition de la *RÉCE*. Derek Booth, président du CRCE, a souhaité la bienvenue aux participants et a organisé une présentation par affiches sur l'évolution des limites administratives dans les Cantons de l'Est. Graham Moodie a présenté le conférencier principal, le professeur Andrew Sancton. Celui-ci est une sommité tant nationale qu'internationale sur la question des fusions municipales qu'il aborde dans leurs contextes historique et contemporain. Dans son article, il explique les justifications politiques données aux 19^e et 20^e siècles relativement aux « consolidations » à un et à deux paliers et compare ces justifications aux récentes prescriptions économiques dites de « choix public » justifiant la réorganisation municipale, y compris les fusions. Les arguments politiques et économiques pour et contre les fusions continuent d'alimenter les débats sur cette question dans la région et partout au Canada. L'article de Sancton « Municipalities, Mergers, and the Outward Expansion of the City » suit immédiatement la note de la rédaction.

Dans son article intitulé « Évolution du nombre de municipalités au Québec », Robert Gravel aborde la question de la transition dans la prestation des services locaux, en particulier aux résidents des banlieues, qui se posera aux villes-centre après les fusions. L'article de

Gary Caldwell « Municipal Mergers in Quebec : The Issue and the Dynamics, 1970–2000 » met l'emphasis sur les justifications politiques et économiques qui ont été formulées à propos des fusions au Québec. Pour sa part, Michel de la Durantaye traite, dans son article intitulé « L'impact des fusions municipales sur les politiques culturelles au Québec », de la dominance des politiques culturelles provinciales sur celles des municipalités, en particulier depuis l'adoption de la politique culturelle de la province de Québec en 1992. Paul Prévost, dans son article intitulé « Les fusions municipales : Le cas de la RMR de Sherbrooke », met l'accent sur les responsabilités actuelles de la ville de Sherbrooke ainsi que sur la façon dont elles seront exercées à la suite de la création de la nouvelle ville en janvier 2002.

—*Tom Fletcher*